



PROJET de LOI sur LA FIN de VIE

Réf : 2024/39/PC/SP

Lettre aux députés et sénateurs d'Eure-et-Loir

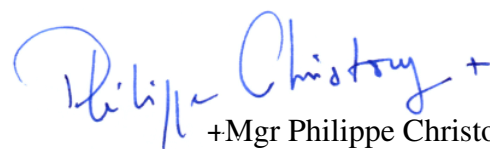
Chers élus,

Vous avez pour mission de représenter le peuple français. Aussi, il vous est donné une grave responsabilité. Alors que le gouvernement veut faire voter une loi sur la fin de vie, je tiens à vous dire l'inquiétude éprouvée par bien des chrétiens, et sûrement tant de citoyens. Je vous exprime quelques motifs de cette inquiétude :

- Comme le dit le serment d'Hippocrate, et notre sainte Bible, l'homme n'a aucun droit à tuer. Le projet de loi enfreint donc gravement l'un des fondements de notre civilisation. Il promeut une « culture de mort » pour reprendre l'expression prophétique de saint Jean-Paul II.
- Le projet de loi ne nomme pas ce qu'il prétend instaurer, c'est-à-dire l'euthanasie et le suicide assisté. Ceux qui promeuvent la loi sur « la fin de vie » n'ont pas le courage de nommer la réalité et ils trompent le peuple.
- Certains osent dire que ce geste létal serait l'ultime « soin » apporté à une personne en souffrance. N'est-ce pas insensé et là aussi gravement mensonger ? Un soin est toujours en faveur de la vie.
- Les soins palliatifs méritent un engagement bien plus conséquent. Mais cet engagement nécessite une volonté politique qui fait cruellement défaut. Le non-accès aux soins palliatifs cause une injustice innommable à toutes celles et tous ceux qui souhaitent un accompagnement fraternel et thérapeutique, sans acharnement. Plutôt que de tuer, offrons des soins qui accompagnent et soulagent.
- Beaucoup de soignants, engagés sans réserve dans l'accompagnement et le traitement de la douleur, refusent de donner la mort. La loi inique qui se prépare leur permettra-t-elle de continuer à exercer leur métier, qui est une vocation : soigner ? Seront-ils contraints à démissionner s'ils refusent de donner la mort ?
- En contraignant les plus proches à devoir poser le choix de tuer ou de soigner, en incitant les personnes âgées ou malades à demander la mort pour elles-mêmes, la loi que le gouvernement veut faire adopter entraînera de graves cas de conscience et un sentiment de culpabilité dont les conséquences seront terribles. L'amour accompagne la vie jusqu'au bout, jusqu'à la fin naturelle, il ne donne pas la mort.
- Les coûts du grand âge sont très importants, et partout on demande de serrer les budgets. Se prononcer en faveur de l'euthanasie pour des raisons économiques est le signal d'une décadence sociale.
- Enfin, vous parlementaires, aviez annoncé et promis que la loi serait très encadrée. Les cadres, comme c'est le cas dans d'autres pays occidentaux, sont déjà en train de sauter. Si vous ouvrez la boîte de Pandore, il n'y aura plus de limites.

Ne laissons pas la culture de mort régir notre société. Je ne suis pas pour l'acharnement thérapeutique. Mais je suis résolument pour la vie, et sa défense jusqu'au seuil de la mort, qui est, pour nous chrétiens, l'entrée dans la vie éternelle.

Recevez mes salutations et mon souhait que vous ayez le courage de défendre la vie, même si c'est au prix de votre réputation politique.


+Mgr Philippe Christory
Évêque de Chartres